

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 7 décembre 2015

OBJET :

**Acquisition de l'immeuble sis
65 rue du 8 Mai 1945**

Rapporteur : M. le MAIRE

Délibération n° 14

EXPOSE DES MOTIFS

L'achat de l'immeuble sis 65 rue du 8 Mai 1945 répond à une préoccupation de la commune. En effet, l'Etablissement Public foncier de Lorraine, la Communauté Urbaine du Grand Nancy et la ville d'Essey-lès-Nancy ont convenu de la mise à disposition à titre gratuit de ce bien immobilier le 21 juillet 2014.

Conformément à l'article 4 de la convention précitée, la ville d'Essey-lès-Nancy a procédé à la location à titre gratuit dans le cadre d'une convention d'occupation précaire de cet immeuble le 4 novembre 2015 au profit de la crèche associative Pitchoun.

A cet effet, l'Etablissement Public foncier de Lorraine a autorisé le 18 juin 2015 la commune a réalisé des travaux d'aménagement d'une crèche dans cet immeuble, travaux estimés à 324 746 € et financés par la Caisse d'Allocation Familiales (162 000 €), commune (62 760 €), Clinique Louis pasteur (50 000 €) et l'association Pitchoun (49 986 €).

Après avoir consulté les services de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, l'acquisition du bien immobilier pourra s'effectuer par celui-ci, puis il sera cédé à la commune selon le prix de revient arrêté à 32 238,92 € se décomposant de la valeur suivante :

- valeur vénale : 30 600,00 €,
- frais d'acquisition, gestion, actualisation : 1 365,77 €,
- TVA sur marge : 273,15 €.

La gestion de cet immeuble à usage d'une crèche sera confiée au C.C.A.S. par voie de convention.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de décider d'acquérir l'immeuble sis 65 rue du 8 Mai 1945, cadastrée section AW – parcelle 550 d'une superficie de 1 598 m² selon le montant agréé par le service de France Domaine en date du 29 juin 2015 (N°2015-184V0781),
- d'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à la mutation immobilière.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 11 Décembre 2015.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2015

tenu sous la présidence de
de M. Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	22
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	27 novembre 2015
- Convocation distribuée le :	27 novembre 2015
- Affichage du compte-rendu le :	11 décembre 2015
- Affichage du procès-verbal le :	23 février 2016

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, M. VOGIN Adjoints.
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME COLME à MME DOLATA
- MME GEORG à M. SAPIRSTEIN
- MME CLAIR à M. BREUILLE
- MME POYDENOT à M. CAUSERO
- M. RIFF à M. LEINSTER
- MME PAGELOT à MME MATHIEU

EXCUSE

- M. CLOMES

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME SIMONNET

Pour extrait,

Le Maire,



Michel BREUILLE